

Site n°117 - Coteau de la Poterie

Présentation :

Superficie : 35 000 m² (30 000 m² de coteaux et 5 000 m² de prairie)

Adresse : Route de la Poterie - Belbeuf

Parcelles cadastrales : A216, A214 partie, A696 et A599 partie, A732 partie,

Propriétaire : Métropole Rouen Normandie

Vue aérienne du site

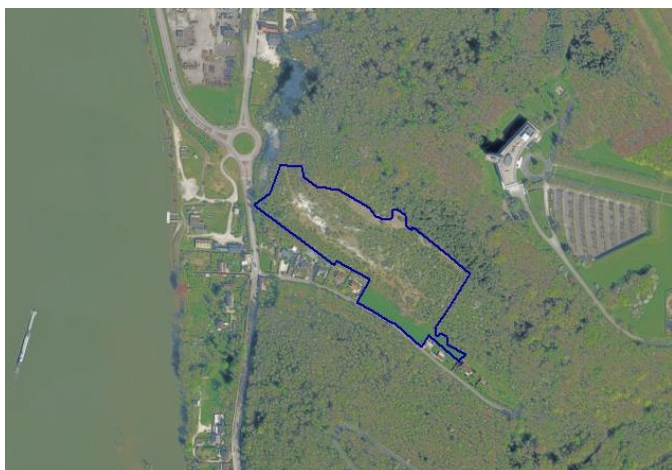


Photo du site



Equipements :

Clôturé : non

Eau : non

Etat :

Electricité : non

Gestion :



Fauche

Gestion par fauche autorisée : non

Nombre de fauches autorisées :

Périodes de fauche autorisées :



Pâturage

Gestion par pâturage autorisée : oui

Période de pâturage : mars à novembre, soit 9 mois

Type d'animaux autorisés : Caprins, ovins

Chargement moyen annuel maximal : 0,3 UGB/ha/an

Pour les pelouses calcaires :

- Faible intensité de pâturage au printemps pour la flore, éviter le surpâturage en automne/hiver pour les pontes d'insectes.

- Possibilité de parquer les animaux dans les zones de rejets de ligneux pour limiter leur développement (fin d'hiver / début printemps).

Pour les pierriers :

- Pas de pâturage au printemps (pousse et cycle d'*Iberis amara*) mais à l'automne / hiver

Pour la prairie

- Pâturage au printemps

Zonage des entités :



Quantité d'animaux autorisée (exemple) : -30 moutons ou chèvres pendant 2 mois ou 18 moutons ou chèvres pendant 4 mois -

Cette quantité est précisée à titre indicatif pour le site et dépend de la taille et de la race des animaux, mais également de la pousse de l'herbe en fonction de la météo.

Contraintes – Remarques sur le site :

Coteau calcaire dont la biodiversité remarquable doit être préservée par une faible pression de pâturage.